

29/1 MUSÉES ROYAUX

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE

— 2371

11 Mar 1883

Dossier concernant deux tableaux
d'Abeltoven (ou Teniers) et des
Van Dyck offerts au musée par M^e
J. G. Velten.

NUMÉRO D'ORDRE.	DATE DE LA PIÈCE.	ANALYSE.	

6 Dec 1883

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N° 2371

Amonia

En réponse à votre
bonne des 4 et je vous
prie de m'apporter
pas peut-être utiles mes
étableances à l'adresse
de M. L. Lesser 123 Old
Bond Street à Londres
Taux à déclarer £9,000/-
(les deux)
Vingt mille francs.

L'expédition doit se faire sans assurance à mes risques et périls, seulement je compte que l'on les fera so faire avec soins que de ce côté tant d'ayez soit écarté;

en même temps je vous pris de vous laisser venir presser l'expédition

3 de la fine par la route la meilleure marche!

Je vous prie d'ouvrir de voulant bien agréer l'expression de ma profonde considération

Ferdinand

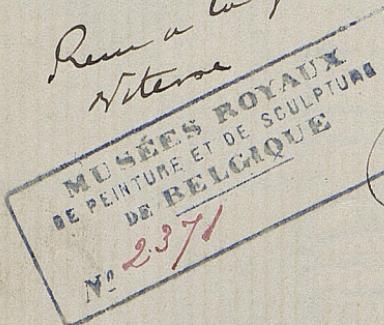
314 Brigstow Road
Stockwell

London.

L'Administration des chemins de fer déclare avoir reçu des Musées royaux de Peinture & de Sculpture une caisse H.V. 3 enfermant deux tableaux anciens à l'adresse de M^r L. Lesser, 123, Old Bond Street, à Londres.

Brunelles, le 7 Décembre 1883.

Renvoie à la poste
à l'adresse



Remy



MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

2371

Brux. 4 Dec. 1883

N°

Mr H. Velden
314 Brixton Road
(Stockwell)
à Londres

Mr H. Hymans, Conservateur
des Cabinet des Estampes à la Bibliothèque
royale, nous a demandé une notice sur
la façon d'emballer et expédier à M.
L. Lesser marchand de tableaux,
123 Old Bond Street, à Londres,
les deux tableaux qui se sont pu être achetés
par la Caisse des départs aux USA.

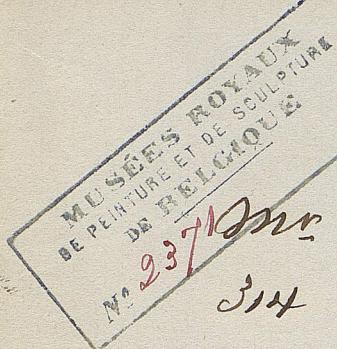
Nous sommes tout disposés à
la délivrer à votre désir, mais nous
devons préalablement vous prévenir
que nous ne pouvons nous charger
de ces Soirées qui à la condition expérimentale
d'être déchargeés de toute espèce de
responsabilité du chef de l'emballage
et du transport des deux tableaux.
Ces opérations se feront donc à
vos risques et périls.

Néanmoins, au conseil commun, il a
été décidé faire pour vous vos instructions
et nous devons indiquer la valeur à 0/
n'importe pour le transport et nous devons
en tenir si les tableaux doivent être
affranchis à nous quelle somme.

Si la réception des ^{en remboursements}
nous convient bien, il sera d'affréter
à l'expédition des deux tableaux dont l'objection
est que l'un l'est de 40 C. et l'autre
de 25 C.

Monsieur L. Lessore
Marchand de Tableaux
123 Old Bond Street
Angleterre Londres W.C.
et Zadkine





Bruxelles 27 Nov. 1883

M. Mr. H. Velten
314 Brixton Road
(Stockwell)
a Londres.

Nous avons l'honneur de
vous informer que la Commission
d'embargo a pris l'resolution
d'acquérir les deux tableaux que
vous nous avez envoyé bien
avant notre entretien par notre
lettre du 11 de ce mois.

Nous vous prions d'aller
à nous l'obligement de nous
transmettre vos instructions
pour la dessiccation et donner
à ces deux ouvrages le d'agré-
able de nos deux.

Le Commissaire
H.S.

Bruxelles, le 28 Novembre 1883



Monsieur,

J'ouïe satisfair à votre désir, j'ai l'honneur de vous donner mon appréciation sur le mérite, l'état de conservation et la valeur d'un tableau, peint sur cuivre, déposé dans la salle des réunions de la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture.

Ce tableau, représentant un personnage de distinction venant visiter l'atelier de David Teniers, est excessivement intéressant pour un musée historique.

Comme peinture, il offre un mélange de qualités et de défauts, qui indiquent la collaboration de plusieurs mains. Certaines parties telles que ; l'artiste assis à son chevalet et les reproductions de tableaux historiques, mal dessinés et d'une exécution très sèche, rappellent le faire de Van Helmont ou de Teniers, le père.

à Monsieur Victor Stienon, Secrétaire de la Commission directrice des Musées royaux de peinture et de sculpture.

père, dans ses productions séniles, tandis que d'autres parties telles que : le jeune homme agenouillé présentant un tableau, et les fac-simile de paysage et d'accessoires, ont toutes les qualités d'exécution des œuvres analogues de Teniers fils.

Comme conservation, cette peinture laisse à désirer, et les nombreuses couches d'huile grasse, dont on l'a gratifiée, lui donnent un ton brunâtre qui disparaîtrait facilement ; mais les détériorations qu'elle a subies n'ont atteint que des parties secondaires telles que : le plancher, le plafond &c. Les personnages et les reproductions de tableaux, étant plus empêtrés, ont résisté à l'achoir du cuivre.

J'estime que ce tableau vaut, pour un commerçant, huit cents francs.

Veuillez agréer, monsieur, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Victor Le Roy

Londres 11 Nov 1883.



Messieurs

J'ai laissé vendredi
dernier dans les bureaux
de Monsieur H. Heymans
deux tableaux que
je désire vendre.

Le prix que je demande
pour l'un, s'il-disant

de Absthaven, selon
les autres de Geniers,
serait de Trente mille
francs (30,000 francs).

Le second pas encadré
esquisse de Van Dyck
serait de Cinq mille francs
(5000 francs).

Je vous prie de vous lais-
siez me faire savoir
votre décision que
je puisse en disposer

autrement dans le
cas où vous ne donnez
pas acqués auo.

J'ai l'honneur,
Me faire de vous
présenter mes
sentiments distingués

H. Wilton.

314 Brixton Road
(Stockwell)

Londres.